

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240619-D202457-DE  
Reçu le 24/06/2024

**délibération :**  
**D\_2024\_5\_7** L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 19 juin à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 18 Date de convocation du : 11 Juin 2024

Présents : 13 **Présents :** Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 16

**Objet : Adhésion à l'association "Les Compagnons du Végétal"** **Pouvoirs :**  
Madame LANOË-MALIVERT Véronique a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte  
Madame MAUREL Marion a donné pouvoir à Monsieur DOUET Anthony  
Monsieur ARTAUD Frédéric a donné pouvoir à Monsieur MAUVEROU Philippe

**Absent(s) :** Monsieur MORA Vincent

**Excusé(s) :** Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur COLLET Cédric

**Secrétaire de Séance :** Madame Isabelle TRANCHET

L'association **les Compagnons du Végétal** est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Basée en Charente, l'association a débuté ses activités en janvier 2015. Elle a pour vocation de partager des connaissances et savoir-faire issus de la nature.

L'association met en place différentes initiations et ateliers, tels que le jardinage naturel, la vannerie sauvage, la teinture végétale, les techniques de greffe, la reconnaissance des plantes sauvages comestibles et médicinales, etc.

Au-delà du jardinage, l'association a pour vocation de participer à un changement de modèle de société, notamment aux niveaux agricole et alimentaire en travaillant de concert avec d'autres associations, en accompagnant des collectivités dans leurs réflexions, en créant un espace d'échange entre les institutions publiques, les populations, les associations et le monde agricole. Elle s'emploie à relier les acteurs et actrices locaux, adoptant une démarche similaire à la sienne, lors d'événements festifs, artistiques et culturels autour du jardin. Cela permet le développement du commerce local (artisanat, producteurs fermiers ou biologiques) ainsi que le lien social sur le territoire.

La commune de Dirac souhaite soutenir cette association, installée aux Tuileries de Niollet à Garat, en apportant son adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de soutenir l'association Les Compagnons du Végétal par une adhésion de soutien à hauteur de 30 €

**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'adhésion.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,  
Bénédicte MONTEGU

Emis le 19/06/2024, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 24/06/2024

